



COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL DU 15 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le LUNDI 15 NOVEMBRE 2021, à 20h30, en [Séance ORDINAIRE](#), en mode inhabituel distancié et masqué dans la salle des conseils sous la présidence de [Monsieur Patrick BOUILLON](#), Maire de LUGNY-LES-CHAROLLES

[Présents](#) : Patrick BOUILLON, Karine DAUVERGNE, Céline DELOBEL, Patrice DELORME, Christophe GRIFFON, Bernadette LAMURE, Annie LE MOIGNE, Fabrice PERRIER, Stéphanie PERRIER, Rémi ROCHAY et Guillaume VACHON

[Absents et Pouvoirs](#) : Céline DELOBEL qui n'a donné aucun pouvoir

[Secrétaire de Séance](#) : Remi ROCHAY

[Rédacteur Compte-Rendu](#) : Patrick BOUILLON

[Date de Convocation](#) : LUNDI 08 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte-Rendu de la réunion ordinaire du VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021.

1. [Participation financière communale aux travaux d'enfouissement SYDESL au Bas d'Orcilly](#)

Patrice DELORME, rapporteur de la Commission TRISTANA sur les sujets d'Electrification et le Maire rappellent que le CM de la commune n'a - de tous temps-, jamais voté de transfert de la compétence « enfouissement des réseaux téléphoniques » au SYDESL. En conséquence la commune perçoit chaque année en recettes à son budget une somme de 1 000 € environ de la part de la Société ORANGE et ce, au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP). En parallèle, à chaque fois que le SYDESL opère des enfouissements de réseaux (électriques), le syndicat met en place des fourreaux pour les réseaux télécommunications (et désormais pour le réseau haut-débit) et demande une participation financière à la commune. Le dossier technique du projet d'enfouissement de réseau du bas d'orcilly de 2018 numéro 268042 appelle à une participation de la commune d'un montant de 12 800 € TTC pour laquelle le CM doit délibérer

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-01	10	0	0	ACCEPTEE

2. [Participation financière communale aux travaux d'enfouissement SYDESL au Bas du Bourg](#)

Pour les mêmes raisons énoncées précédemment, le dossier technique du projet d'enfouissement de réseau du bas du bourg de 2020 numéro 268047 appelle à une participation de la commune d'un montant de 11 087 € TTC pour laquelle le CM doit délibérer

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-02	10	0	0	ACCEPTEE

3. [Participation financière communale aux travaux d'ajout de points lumineux SYDESL à Bizy](#)

Les mêmes que précédemment expos la demande d'habitants au hameau de Bizy pour l'installation d'un point lumineux au hameau de Bizy le long de la Route D270 au niveau du numéro 116 en protection et signalisation du nouvel arrêt de bus collégiens et lycéens que lesdits habitants ont requis auprès du Conseil régionale B-FC. Le dossier technique du projet d'installation de 2 points lumineux au hameau de Bizy de 2021 numéro 268052 appelle à une participation de la commune d'un montant de 3 000 € TTC pour laquelle le CM doit délibérer

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-03	10	0	0	ACCEPTEE

4. [Devis numéro 13093 de WALPI pour le remplacement du Copieur Mairie en location 3 ans](#)

Le Maire expose au CM la proposition WALPI pour le renouvellement du contrat de location de 3 ans du copieur MAIRIE incluant la fourniture d'un nouveau matériel neuf de modèle IMC2000 COULEUR de marque RICOH au tarif de 110 € HT par mois incluant maintenance et fourniture toner

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-04	10	0	0	ACCEPTEE

5. [Devis numéro 13093 de WALPI pour le remplacement du Copieur Ecole en location 3 ans](#)

Le Maire expose au CM la proposition WALPI pour le renouvellement du contrat de location de 3 ans du copieur MAIRIE incluant la fourniture d'un nouveau matériel neuf de modèle IMC2002 NOIR et BLANC de marque RICOH au tarif de 110 € HT par mois incluant maintenance et fourniture toner

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-05	10	0	0	ACCEPTEE

6. [Mise en place sous-commission Plan Local d'Urbanisme Intercommunal \(PLUI\)](#)

Guillaume VACHON, rapporteur de la Commission URSULA et le Maire rappellent que les travaux et réflexion locale sur le sujet d'urbanisme débutent avec la Communauté de Communes Le Grand Charolais et le Bureau d'Etudes LATITUDES avec une première rencontre le MERCREDI 15 DECEMBRE 2021 à 8h30 Salle des Conseils en Mairie. Comme demandé à plusieurs reprises, ils proposent l'entérinement des candidatures spontanées enregistrées pour participer à la sous-commission dédiée, à savoir celles de Karine DAUVERGNE, Patrice DELORME, Bernadette LAMURE, Fabrice PERRIER et Rémi ROCHAY.

Délibération	Pour	Contre	Ne se prononce pas	Résultat
2021-M11-15-DELIB-06	10	0	0	ACCEPTEE

7. Organisation du Repas des Aînés 2021

Karine DAUVERGNE, Rapporteuse de la commission communale SOPHIA compétente sur les sujets sociaux et le Maire évoquent la bonne organisation du repas des aînés 2021 qui a eu lieu le SAMEDI 16 OCTOBRE 2021. La commission SOPHIA s'est réunie en décembre pour organiser la distribution des colis de Noël auprès des aînés préparés par Karine et Annie LE MOIGNE.

8. Plan de travaux voirie 2022

Christophe GRIFFON, Rapporteur de la Commission communale FAVIOLA compétente sur les sujets de voirie et le Maire expliquent que la Commission s'est réunie le 1^{er} Octobre 2021 pour faire le tour de la commune et préparer la proposition de travaux sur les routes à compétence intercommunale de voirie (VC8 « Route de Vacheresse », VC6 « Route des Terdes », VC2, « Route des Bois » et VC3 « Route du Vernay ») qui seront débattues en commission de secteur géographique numéro 2 à la CC Le Grand Charolais.

Le Maire rappelle que la Commune de Lugny-les-Charolles bénéficie de la part de la CC LGC d'un budget de 15 à 20 000 € annuels pour son programme de travaux annuels sous compétence intercommunale mais que les travaux effectués récemment sur la « Route des Bois » pour un montant de près de 50 000 € sont en surplus de cette dotation annuelle proposée et voté par le Conseil Intercommunautaire.

Les propositions de travaux pour les voiries à compétence communale sont également faites (et dotés en général chaque année d'un budget équivalent de 15 à 20 000 € du budget propre de la commune)

9. Point des recettes en dotation de l'Etat et en fiscalité

Les notifications finales des diverses subventions d'Etat sont connues pour 2021 et représentent encore une baisse de 2 500 € par rapport à 2020 (compensés néanmoins au compte administratif par un remboursement TVA de 3 000 € liés aux gros travaux de 2019 autour de la salle communale), Cette baisse représente une nouvelle baisse de 4% (de 53 k€ à 51 k€) faisant suite à une baisse déjà constatée entre 2014 et 2020 cumulée de 18% (64 k€ à 53 k€) soit 2.25 % par an en moyenne.

Pour rappel entre 2014 et 2022, les recettes fiscales sont passées de 112 k€ à 113 k€ soit 1,3% en 10 ans soit 0.13% par an. Au budget 2022 comparé à celui de 2014, en 10 ans, les apports en dotations ont baissé en valeur de – 13,5 k€ alors que les recettes fiscales n'ont augmenté que de 1,5 k€ soit un écart de 12 000 € (la commune n'ayant augmenté ses taux fiscaux communaux qu'une seule fois en 2015)

10. Divers

- L'AG de la CASBA a eu lieu le 11 Octobre 2021 et a présenté une situation financière équilibrée malgré les manques à gagner liés à la situation sanitaire et à la baisse des effectifs scolaires. L'association n'a plus d'employé à sa charge et à ajouter ainsi ses dépenses à ses recettes en baisse en mettant en place une sous-traitance de la fourniture repas (en local) avec le restaurant de St-Julien-de-Civry.
- L'AG de l'Amicale Scolaire a eu lieu le même jour et a présenté une situation financière saine mais avec peu d'activités et de dépenses liées à la situation sanitaire avec notamment une annulation du voyage scolaire des grands.
- Une demande d'audit des consommations électriques de la commune (Bâtiments et Eclairage public) a été faite auprès du SYDESL
- L'Association Val d'Arconce Charolais-Brionnais a été reçue en sous-préfecture de Charolles le 26 Octobre 2021 au sujet des possibilités de financement du projet de reconstruction du vannage du Moulin de Vaux à Nochize, en présence des Maires de Lugny, Changy, St-Julien-de-Civry et des représentants de la ComCom Le Grand Charolais.
- 10 membres du CM sur 11 ont répondu au sondage de la CC LGC de préparation du projet de territoire dont la soirée de travail a eu lieu le 12 Octobre 2021 en présence de tous les élus intercommunautaires.
- Le schéma directeur départemental 2021-2026 pour le circuit des « Voies Vertes » intègre la programmation des travaux de la branche Paray-Charolles pour relier la portion Ouest (Iguerande-Paray-Gueugnon-Autun) à la portion Est (Cluny-Macon-Chalon). Le tracé envisagé est celui de l'ancienne voie de chemin de fer entre Paray et Charolles avec franchissement de la RCEA par le passage à faune réalisé entre 2010 et 2020 sur la nouvelle portion double voie de la N79 sur le territoire des communes de Hautefond, Champcecy et Charolles. La connexion vers Lugny-les-Charolles se ferait alors au niveau du hameau de Tortecelle par le chemin de Tortecelle (Champcecy) au Palais (Lugny) avec connexion avec le réseau des « Ballades Vertes » des intercommunalités par le Chemin du Palais, le croisement avec le Chemin du Garroteux et le Chemin de Saulnière vers Changy, et le Chemin des Perrichons vers Lugny

Après épuisement des sujets, la séance ORDINAIRE du Conseil Municipal réuni en présentiel à la Salle Communale du LUNDI 15 Novembre 2021 est levée à 22h30.

La date du prochain Conseil Municipal (2022-CM01) est planifié au **VENDREDI 11 FEVRIER 2022 à 19h30**, à la Salle des Conseils, si la situation sanitaire COVID le permet, sinon à la Grande Salle Communale.